



Santé mentale

CDC Habitat s'engage pour la santé mentale de ses locataires

L'agence de Lyon sensibilise ses équipes et met en place des actions concrètes pour accompagner les personnes fragilisées.

Un sujet tabou mais essentiel

«*La question de la santé mentale est un des sujets avec lesquels les bailleurs doivent travailler au quotidien, sans que cela soit vraiment dit ou assumé*», explique Anne-Sophie Mouillé, Directrice de l'agence lyonnaise de CDC Habitat. «*Nous avons au sein de notre patrimoine, social mais aussi intermédiaire, des personnes qui peuvent présenter des soucis d'ordre psychologiques plus ou moins sérieux, qui se traduisent au quotidien par des troubles du comportement, un renfermement sur soi, mais aussi des nuisances de voisinage, des problèmes d'hygiène, des situations d'impayés, etc. Et face à des attitudes qu'on ne connaît pas ou qu'on ne comprend pas, on se sent souvent démunis.*»

Sensibiliser et outiller les équipes

Pour pallier ce manque de connaissances et de savoir-faire, l'agence lyonnaise a organisé trois sessions de sensibilisation à destination de ses équipes. L'objectif est de leur donner quelques clefs pour savoir comment agir, les mots à utiliser, les gestes et postures à adopter face à quelqu'un qui serait en train de faire une crise ou qui a un comportement que l'on ne comprend pas. L'idée est aussi de dédramatiser

certaines situations, il ne s'agit pas de craindre les personnes qui ont des troubles psychiques, mais de faire la part entre les situations, d'identifier les urgences et de savoir qui contacter et à qui passer le relais le cas échéant.

Un partenariat avec le Réseau Intermed

Pour mener à bien ce projet, CDC Habitat s'est associé au Réseau Intermed. Cette association spécialisée dans la santé mentale a une grande expérience dans l'accompagnement des publics fragilisés.

«*Le Réseau Intermed a une approche particulière qui consiste à aller vers les publics les plus éloignés du système de santé en allant directement les rencontrer dans leur logement pour renouer le contact*», explique Anne-Sophie Mouillé. «*C'est une démarche qui a fait ses preuves et qui s'est élargie au fil du temps à d'autres publics, d'autres structures et bientôt d'autres régions.*»

Un accompagnement individualisé des locataires
Le projet ne s'arrête pas à la sensibilisation des équipes. CDC Habitat souhaite également mettre en relation les locataires en difficulté avec des professionnels de santé. Toutes les personnes qui ont des troubles psychiques ne sont pas identifiées ni diagnostiquées, et n'ont donc pas forcément de suivi.

[CDC Habitat s'engage pour la santé mentale de ses locataires] Suite

Le souhait des équipes de CDC Habitat est d'essayer de mettre en relation les locataires qui pourraient avoir besoin d'un accompagnement spécifique avec les professionnels de santé. Les CESF (Conseillères en Economie Sociale et Familiale) sont des maillons importants pour engager avec les partenaires locaux la prise en charge des personnes, mais face à certaines situations, il faut faire appel aux infirmiers référents Intermed. Les collaborateurs ne sont pas des experts en termes de pathologie, mais leur métier les met en première ligne, ils peuvent donc repérer des situations que personne d'autre ne voit.

Un projet pilote amené à se développer

L'expérimentation menée à Lyon est prometteuse. Six suivis actifs ont été mis en place depuis le début de l'année et les premiers résultats sont encourageants. « *Sur ce sujet plus que sur n'importe quel autre, nous préférons avancer pas à pas* », précise Anne-Sophie Mouillé. « *En matière d'accompagnement, nous avons mis en place 6 suivis actifs depuis le*

début de l'année, et nous travaillons activement pour voir ce qui peut être pérennisé. Ce travail a un coût et demande d'avoir des partenaires mobilisés à nos côtés. En plus d'Intermed, nous travaillons avec les comités de santé locaux quand ils existent, avec les hôpitaux spécialisés, ainsi que les services de l'État, etc. C'est cette approche globale qui permet de mieux cerner chaque situation et d'y répondre de manière adaptée ».

Un engagement fort pour une meilleure qualité de vie

En s'attaquant à la question de la santé mentale, le bailleur social s'engage concrètement pour le bien-être de ses locataires.

Mieux comprendre les troubles, savoir comment réagir et accompagner les personnes fragilisées, c'est contribuer à une société plus inclusive et plus solidaire.

En savoir plus :

Quentin Imare , Chargé de Communication en alternance, CDC Habitat,
quentin.imare@cdc-habitat.fr

Accompagnement du vieillissement

Assemblia met en œuvre une réalisation unique dans le domaine du bien vieillir

Vue de l'extérieur, cette nouvelle résidence ressemble à beaucoup d'autres : 5 maisons qui se succèdent, s'ouvrant agréablement sur un petit jardin. Et pourtant.

La résidence Jean-Claude Bourbonnais accueille des habitants de 60 ans et plus au sein de la commune de Beauregard-Vendon (63). Chacun d'eux a effectué sa demande de logement auprès d'Assemblia, avec la perspective de préparer ses « vieux jours ». Au-delà des partis-pris techniques qui facilitent leur quotidien, chaque logement est prêt à évoluer en fonction de leurs besoins. Mieux encore, une charte d'engagements réunie des partenaires qui pourront mettre en place des services leur permettant de rester chez eux le plus longtemps possible, dans les meilleures conditions.

Qu'attendez-vous de votre futur logement à Beauregard-Vendon ?

Nous avons mené une enquête en collaboration avec la commune de Beauregard-Vendon et le

Conseil départemental du Puy-de-Dôme, auprès de 3 000 personnes âgées, habitant le bassin de vie. 700 séniors ont répondu et se sont majoritairement déclarés favorables à l'implantation de logements adaptés. Ils ont parallèlement eu la possibilité de s'exprimer sur leurs attentes en termes d'habitat, telles que la taille de leur logement, les services attendus, le montant du loyer, etc.



©Assemblia - Résidence séniors